



Communiqué de presse
Toulouse, le 26 septembre 2013

1^{ère} UNITÉ DE MÉTHANISATION À LA FERME PORTÉE PAR UNE SEM LOCALE

UN PARTENARIAT REUSSI ENTRE METHANEVA ET UNICA CONSEIL

C'est au cœur des Vosges, à Ban-de-Laveline que se construit la 1^{ère} unité de méthanisation portée par une SEM Locale (Société d'Économie Mixte) créée spécifiquement pour la production d'énergie à partir de biogaz. À l'origine de ce projet, Frédéric et Willy Pierron. Ces deux frères agriculteurs conscients de l'enjeu territorial d'un tel projet, décidèrent dès 2009 de se rapprocher de la Communauté de communes du Val de Galilée. De ce rapprochement est née la SEML METHAVAL. La création d'une telle structure démontre la volonté d'entreprendre d'acteurs d'horizons différents (collectivité, agriculteur, riverains) et leur capacité à mettre en commun leurs forces afin de développer des activités économiques nouvelles, durables et respectueuses de l'environnement.

Cette union d'agriculteurs et d'élus motivés autour d'un projet en tous points exemplaire aurait dû faire la force du projet. Ils ne réussirent pas cependant à obtenir un accord de financement des banques consultées. Faute de trouver les financements, tout est alors bloqué. En mai dernier, l'alliance des compétences d'un expert technique, MÉTHANEVA, et d'un expert financier, UNICA CONSEIL, permet finalement de convaincre les banques en moins de deux mois. Dès lors, la SEML METHAVAL peut lancer les travaux. L'unité sera opérationnelle en décembre 2013.

UN PROJET VERTUEUX

Soutenue par un plan gouvernemental dont l'ambitieux objectif est d'atteindre 1 000 unités en France d'ici 2020, la méthanisation agricole consiste à laisser se dégrader en milieu clos la matière organique (fumiers, lisiers, déchets végétaux...) afin de produire un mélange gazeux, le "biogaz", transformé ensuite en électricité et chaleur. Le reste de la matière, le "digestat", est riche en fertilisants (engrais) et en matières carbonées stables (formant l'humus dans le sol).

METHAVAL a été de suite intégré dans les projets éligibles de l'ADEME. Car ici seuls les déchets verts bruts de deux déchetteries voisines, les déchets alimentaires et les déjections d'élevages bovins et équins de 7 fermes alentours dont 4 bio, seront traités. L'électricité produite sera vendue à EDF et injectée dans le réseau.

La chaleur quant à elle sera valorisée à 100%. En été, les fourrages seront mis dans un séchoir ; les agriculteurs de montagne pourront alors récolter un herbage plus riche en protéine et de ce fait réduire les achats d'aliments pour leurs bêtes. En hiver, 20 habitations riveraines de l'unité seront chauffées et fournies en eau chaude sanitaire. Étant auparavant chauffées au fuel, une énergie renouvelable remplace ainsi une énergie fossile. Pour ces habitants, le gain financier est évalué à 30% sur leur facture actuelle, sans risque et sans investissement de départ. 2 ans de discussions avec les habitants auront été nécessaires pour les convaincre du bien-fondé du projet. La réussite de ce projet tient dans la réflexion conduite très en amont pour valoriser la chaleur produite.

UN PROCÉDÉ PAR VOIE SÈCHE DISCONTINUE

La nature des déchets organiques qui seront traités (6 370 t/an de fumier et déchets verts) a orienté très tôt l'équipe projet vers la technologie dite de voie sèche discontinue. Celle-ci a l'avantage de nécessiter moins d'eau ou de matières liquides que la technologie classique en infiniment mélangé. Dès lors, le digestat est également plus sec et structuré, un net avantage en moyenne montagne où l'épandage de matières liquides est interdit en zone de fortes pentes. La voie sèche discontinue permet également de réduire les charges d'exploitation (peu de matériel sophistiqué, moins de charge d'entretien, consommation électrique faible...).

UN PROJET CRÉATEUR D'EMPLOIS

La Communauté de communes du Val de Galilée étudie actuellement la création d'un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) adossé à cette nouvelle unité de méthanisation. L'objet est de fabriquer des panneaux isolants en chaux et chanvre que le séchoir pourra sécher à moindre coût.

En parallèle, une activité de culture de spiruline, algue microscopique commercialisée comme complément alimentaire, est envisagée. En effet, la spiruline nécessite pour son développement une eau légèrement chauffée ; l'unité de méthanisation pourrait alors fournir cet apport calorifique.

Pour ces deux projets, la Communauté de communes du Val de Galilée prévoit de créer une vingtaine d'emplois locaux. Enfin à court terme, 10 habitations supplémentaires pourraient être raccordées au réseau de chaleur.

UN PROJET SOUTENU LOCALEMENT

En septembre 2012, la SEML METHAVAL et METHANEVA, maître d'œuvre du projet, responsable de la conduite du chantier et du démarrage de l'unité, établissent le budget de l'unité de méthanisation à 1,58 M€. Dès lors, la cohérence du dossier (matières locales sans cultures énergétiques, valorisation de la chaleur par réseau urbain et séchage en grange) leur permet d'obtenir les subventions de l'ADEME (216 k€), la Région Lorraine (100 k€), le Commissariat au Haut-Massif des Vosges (50 k€) et les fonds Leader (50 k€). A ces subventions, s'ajoutent 117 k€ des actionnaires de la SEML.

Restait donc à trouver 1,1 M€. Peu habituées à avoir une SEML face à eux, les banques hésitent. Finalement, l'arrivée d'un expert en financement de projets répondant aux enjeux énergétiques et environnementaux, UNICA CONSEIL, permet de débloquer la situation en moins de deux mois. L'alliance d'un expert technique et d'un expert financier aux savoir-faire complémentaires aura ainsi permis de structurer le dossier de demande de financement et d'apporter les éléments qui auront convaincu le banquier, le Crédit Agricole Alsace Vosges ayant décidé de financer le projet METHAVAL.

A propos de

MÉTHANEVA est un bureau d'études et de maîtrise d'œuvre indépendant spécialisé dans le traitement des déchets par méthanisation, la valorisation du biogaz et le retour au sol des matières organiques traitées. Basé à Toulouse et employant 11 salariés, MÉTHANEVA participe au montage d'unités de méthanisation individuelles ou territoriales portées par le monde agricole, les collectivités locales et l'industrie agro-alimentaires en France et à l'étranger : études de faisabilité, ICPE, maîtrise d'œuvre, exploitation...

www.methaneva.eu

UNICA CONSEIL : cabinet spécialisé en ingénierie financière de projets répondant aux enjeux énergétiques et environnementaux, UNICA CONSEIL a été créé en 2010 par Nicolas Mallein. Ce dernier a travaillé pendant 25 ans pour le compte de grands groupes bancaires comme expert du financement des énergies renouvelables et des infrastructures. Basé à Toulouse, UNICA CONSEIL intervient sur le territoire national. D'une puissance totale de près de 80 MW, la cinquantaine d'installations financée avec l'appui d'UNICA CONSEIL permettra d'alimenter en électricité propre les besoins de 85 000 habitants (chauffage compris) chaque année et d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 56 000 tonnes de CO2 tous les ans.

www.unica-conseil.fr

RENSEIGNEMENTS PRESSE

Laurence de Boerio

06 03 10 16 56 – rp@deboerio.net